L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 10 JUILLET 1894.

THEATRE DE L'OPERA.

Nous avons reçu des nouvelles de M. A. Darieu. Il est arrivé au Havre en bonne santé et va se mettre à la besogne.

Ici, tout marche à merveille, les abonnements s'enlèvent très vite. Ainsi il ne reste plus de baignoires; toutes sont vendues. Il y a encore à placer quelques loges grillées—en petit nombre—quelques loges découvertes et des parquets.

La nouveauté de cette année, c'est le livret qui se compose de trente-trois coupons donnant droit à une entrée générale à toutes les représentations. Ces livrets se vendent $25; nous engageons les habitués à se les procurer au plus vite, car la vente en est limitée. Une fois le chiffre fixé atteint, il ne sera plus possible de s'en procurer.

Le mode de paiement est d'ailleurs extrêmement facile; on ne paie qu'au moment de l'arrivée de la troupe.

Le contrôle est ouvert maintenant tous les jours, de 10 heures à 3 heures, au magasin de Philip Werlein, 135 rue Canal.

LA PLEIADE.

Nous n'avons aujourd'hui que le temps d'accuser réception de deux numéros de la *Pléiade*, publication parisienne, que nous ne connaissions que de réputation, et dont la directrice-fondatrice, Mme Lamothe, une créole qui a passé presque toute sa vie à Paris, est en ce moment à la Nouvelle-Orléans.

Bien intéressantes ces deux énormes brochures bourrées de pièces de poésies, de morceaux de musique, de dessins, d'auteurs de premier ordre. Nous reviendrons sur cette publication, aussitôt que nous en aurons pris plus amplement connaissance.

MARIAGE.

On annonce le prochain mariage de Mlle Marie Trémoulet à M. Louis D. Lagarde. La cérémonie nuptiale aura lieu à l'Eglise de l'Immaculée Conception. La future mariée est une des plus charmantes jeunes filles de la population créole, et M. Lagarde est un jeune homme remarquable d'intelligence et dont l'avenir est assuré. Nos meilleurs souhaits leur sont acquis.

LES DERNIERS MOMENTS DE M. CARNOT.

Plusieurs journaux essaient de faire croire que M. Carnot n'avait pas sa connaissance complète lorsqu'il a reçu l'extrême-onction.

Voici, à ce sujet, la dépêche reçue par la *Croix*:

Vers neuf heures et demie, dès qu'archevêque prévenu horrible stupéfiant attentat, se rend à la préfecture avec Mgr Bonardet, vicaire général, les premiers soins donnés on avertit le président que Monseigneur prend de ses nouvelles.

"Remerciez-le bien" dit il; puis M. Ollier, chirurgien, va chercher l'archevêque, l'introduit; le président lui serre très vivement la main.

"Monseigneur, je vous demande votre bénédiction," dit-il de lui-même. Archevêque reste quelques instants avec le président, lui donne l'absolution en pleine connaissance.

Monseigneur se retire, demandant à M. Ollier de l'avertir avant dernier moment; état président devenant désespéré, archevêque rentre lui administrer dernier sacrements.

Monseigneur écrit du reste lettre qui paraîtra ce soir journaux. Le président avait été très convenable, aimable, avec archevêque durant le jour.

Voici d'autre part, ce que dit le *Salut public* de Lyon.

L'affaissement va progressant e les minutes du blessé sont comptées.

Le général Borius prie Mgr Coullié, qui s'est retiré dans un salon voisin avec M. le vicaire général Déchelette, M. Fourcade et M. Milliaud, sénateurs, de vouloir bien passer dans la chambre de M. Carnot.

Mgr Coullié, accompagné de M. Déchelette, se rend avec empressement à ce désir et s'entretient pendant quelques minutes à voix basse avec M. le président de la république.

La faiblesse du blessé a augmenté encore.

M. Carnot s'éteint à minuit trente-huit, après une véritable agonie de trois à quatre minutes pendant laquelle la connaissance a complètement disparu.

Tous les témoins sont donc d'accord pour reconnaître que M. Carnot est mort chrétiennement.

LA LETTRE DE MGR COULLIÉ.

Lyon, 26 juin.

Mgr l'archevêque de Lyon vient d'adresser à la population diocésaine une lettre, dont voici les principaux passages:

Nos très chers frères,

Notre ville de Lyon fêtait hier la présence dans ses murs de M. le président de la république. Reconnaissante d'une démarche qui honorait et encourageait notre exposition, la population avait suivi l'élan donné par la municipalité et le conseil général du Rhône.

Vous comprendrez, nos très chers frères, notre émotion lorsqu'il nous fut donné d'approcher M. le président sur son lit de douleur. Il se montra reconnaissant de notre démarche, nous serra la main, répondit à notre voix et reçut en pleine connaissance les premiers secours de notre ministère sacré, que nous achevâmes de remplir quelques instants après, sur l'avertissement des médecins qui avaient épuisé toutes les ressources de leur art.

Tout à coup, au soir de cette grande journée, une nouvelle épouvantable nous parvient; une main criminelle venait de blesser mortellement M. Carnot. Nous l'avions quitté quelques instants auparavant, après avoir été l'objet de sa part d'une bienveillance qui nous faisait reconnaissant.

Notre devoir, si douloureux qu'il fût, nous appelait auprès de lui. L'accès fut facile, grâce aux dévouements admirables qui entouraient le blessé. En présence d'un si grand malheur, tous les cœurs battaient à l'unisson et voulaient environner cette mort de toutes les sympathies et de toutes les consolations.

Dieu a permis qu'uni au cercle des amis et serviteurs si dévoués de sa maison ainsi que des autorités de notre ville, j'assistasse, en priant, à son dernier soupir.

A vous aussi, nos très chers frères, nous venons demander des prières comme un devoir chrétien et patriotique pour celui qui a présidé aux destinées de la France et pour la France elle-même. Nous vous proposons de faire célébrer un service dans notre Primatiale pour le repos de l'âme de M. le président de la république et nous en ferons connaître le jour.

LES VOYAGES DE M. CARNOT.

Le voyage que M. Carnot faisait à Lyon et qui lui a été si fatal, était le seizième qu'il entreprenait depuis son élévation à la présidence de la République le 3 décembre 1887.

Il n'y a pas de population plus sensible, plus vibrante à la douleur que notre population parisienne.

Ainsi le Paris mondain, le Paris élégant, celui qui reste à l'écart des compétitions politiques, qui ne s'en occupe même pas, a voulu cependant exprimer à sa manière la part de douleur qu'il prenait à la mort tragique du Président; et il a trouvé un moyen spécial de témoigner de son émotion:

En cette saison, les mondains, jeunes ou vieux, se promènent avec un bouquet de fleurs à la boutonnière. Eh bien! depuis deux jours, tous ont supprimé cette fleur, et cela d'une même pensée, d'un même mouvement, mus par un même sentiment de respect, sans se l'être dit cependant, ayant pensé sans doute que ce bouquet à leur habit donnait comme une expression de fête et de gaieté qui n'était pas de mise dans ces journées de deuil.

Parcourez les boulevards, nos grandes promenades, et vous verrez toutes les boutonnières sans le bouquet traditionnel. Interrogez les marchandes installées dans les kiosques, elles vous diront que depuis mardi les recettes ont baissé dans des proportions extraordinaires. Les boutonnières sont en deuil, étant sans fleurs.

M. X.... est un aimable jeune homme.

—Vous êtes un excellent garçon, lui disait un ami.

—Ça, c'est vrai, et je voudrais bien être à la place de la femme qui m'épousera!

Au Conseil de revision:

L'INSPECTEUR.—Vous vous nommez?

L'INSPECTÉ.—Le Petit Sacrier.

L'INSPECTEUR.—Pourquoi voulez-vous vous faire exempter?

L'INSPECTÉ.—Parbleu! comme diabétique.

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 10 Juillet 1894—Indications pour la Louisiane—Temps: généralement beau, excepté averses possible sur la côte; vents variables.

Température du 9 juillet 1894.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	82	28
Midi	92	30
3 P. M.	86	27
6 P. M.	82	28

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

Veuve et héritiers de B. Bordes à M. Lafrance, un terrain borné par les rues Espagne, Robertson, Mandeville et Claiborne, $450.

Succession de E. C. Billings à Mme J. Mertz, un terrain borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Bienville et Douane, $6,625.

Crescent Land and Improvement Company à Mme J. Hobson, terrain 3, ilot 1, Place Audubon, $7,500.

J. C. O'Brien à John Curry, un terrain borné par les rues Ste-Marie, Rousseau, Félicité et Fulton, $1,500.

O. Marigny à J. C. Becker, deux terrains bornés par les rues Champs-Elysées, Français, Force et Libérale, $325.

Mme O. Marigny au même, deux terrains dans le même ilet, $325.

L'Etat, J. B. Arrouey à W. A. Dickson, un terrain borné par les rues Orléans, Rocheblave, St-Pierre et Dorgenois, $66.

Mme Joseph Cronan et mari au Mutual Loan and Building Association, deux terrains bornés par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Colisée et Chestnut, $1,000.

Joseph Apken à Mme J. P. Apken, la moitié d'un ilet de terre borné par les rues Prieur, Première, Deuxième et Johnson, $150.

Vols.

Hier soir, à 6 heures, un étranger du nom de Henry Simmons, qui dormait sur une chaise dans le bar-room établi au No 28 de la rue Nord Franklin, a constaté à son réveil la disparition de sa montre et d'un billet de $5. Une femme de couleur a été arrêtée comme étant l'auteur du vol.

—Hier matin, à 3 heures, deux nègres ont ouvert, à l'aide d'un fer à cheval, la vitrine de M. Jos. Hilaire, coin St-Pierre et Bourbon, et ont volé treize paires de chaussures évaluées $40.

Mort.

Jos. Dorsey qui avait été blessé samedi soir d'un coup de revolver par Geo. Heard, est mort à l'hôpital hier soir à 9 h. 30. Heard est à la prison de paroisse.

Noyés.

Hier soir à 6 heures, Oscar Close, un jeune nègre d'environ quatorze ans qui baignait dans le fleuve entre les rues Thalie et Terpsichore, a été pris de crampes et s'est noyé. Le corps n'a pas été repêché.

—Dimanche soir, à Alger, Moses Henry Washington, un jeune nègre de neuf ans demeurant au No 46 de la rue Powder, s'est noyé en se baignant dans le fleuve. Le corps a été repêché hier à 3 heures de l'après-midi, et le coroner a été prévenu.

Les hoodlums.

Thomas Cook et Bridget Crowley, étaient assis devant leur porte, hier à 5 heures de l'après-midi, quand Henry Henchen et un nommé Bofields, deux hoodlums qui passaient à ce moment, les ont attaqués et brutalement frappés à coups de bâton.

Une accusation de voies de fait a été portée contre eux.

Deuxième cour de recorder.

Annie Entzminger, une femme qui vit dans une maison publique de la rue de la Douane, a été condamnée hier matin par le juge Aucoin, à $25 d'amende, pour avoir attiré sa sœur dans cette maison.

L'enfant est âgée de 14 ans seulement et elle a été découverte par la police à laquelle la famille avait porté plainte après avoir constaté la disparition de la fillette.

Michel Aleas, un individu qui avait battu sa femme, a comparu hier matin devant la 2me cour de recorder et a été condamné à $25 d'amende ou 30 jours de prison. Sa femme qui avait comparu avec lui a été acquittée.

Le juge a condamné aussi à 30 jours de prison un nommé J. Monahan, un mauvais sujet qui habitait avec sa tante, dans le haut de la ville. La tante s'étant mariée il y a quelque temps, Monahan a été obligé de déguerpir, mais dimanche soir, il s'est présenté chez la tante et a attaqué son mari à coups de manche à balai. Il a été arrêté et envoyé à la prison de paroisse.

Vincenzo Scarinto, un Italien, a comparu sur une accusation d'attaque à main armée portée contre lui par un de ses compatriotes, Salvador Diffati. L'attaque a eu lieu dimanche soir à l'encoignure des rues Levée et Ursulines. Diffati a simulé devant le tribunal l'ignorance de la langue anglaise pour se soustraire à la nécessité de poursuivre son compatriote, mais le juge a fait porter une accusation par un agent de police, et l'accusé a porté contre le plaignant une contre-accusation de diffamation.

Jambe Cassée.

Louis Steffen, un journalier de 30 ans, domicilié au No 15 de la rue Joséphine, essayait de sortir sa voiture d'une ornière, au coin des rues Chippewa et Deuxième, quand son cheval a rué et lui a cassé la jambe droite d'un coup de pied. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance.

Querelle.

A 1:30 heure P. M., Hammond Lewis, habitant au No 279 de la rue Clara, s'est disputé avec sa femme et l'a frappée à la tête lui infligeant une blessure grave. Lewis après s'être constitué prisonnier, s'est enfui et n'a pas été rejoint par la police.

Mort.

Mack Smith, un nègre, est mort hier à l'hôpital, des suites de blessures qui lui ont été infligées par un train, la semaine dernière. Il a dit que la compagnie du Northeastern R. R., dont il était employé, lui avait donné une passe, mais qu'un des employés du train sur lequel il se trouvait, ne voulant pas reconnaître la passe, l'avait poussé hors du train dont les roues lui avaient lacéré une jambe. Il est resté blessé pendant quatre jours dans les bois, lorsque il a été découvert et ramené en ville.

Le conducteur du train dit que cette version de l'affaire est fausse et que le nègre n'ayant aucun droit de se trouver sur le train a sauté sur la voie lorsqu'il s'est vu menacé d'en être chassé.

Une personne qui se trouvait dans ce train a confirmé le dire du conducteur.

Grève.

Cinq aiguilleurs de la compagnie du Northeastern ont quitté le travail, c'est jusqu'ici la seule compagnie dont les employés se soient livrés à quelque manifestation.

La A. R. U. a tenu hier soir une réunion à l'issue de laquelle des résolutions ont été adoptées par lesquelles est blâmée l'attitude des autorités envers les délégués de Chicago.

Leur arrestation est considérée comme imméritée et injuste et leur cautionnement comme ridiculement élevé.

Dans ces résolutions les membres de A. R. U. menacent de se mettre en grève si justice n'est pas rendue immédiatement aux prisonniers.

Le feu.

Deux maisons ont été détruites hier matin à 3 heures coin 2ème et St-Patrice. Les pertes sont évaluées à $1,800.

Bruits de grève.

La paix règne pour le moment en ville, mais il court des bruits de grève, et il est impossible de prévoir ce qu'amèneront les prochaines 24 heures. Une réunion a été tenue hier jusqu'à 3 heures 30 de l'après midi, au No 205 de la rue du Canal, mais à l'issue de cette séance, la question de la proclamation d'une grève générale à la Nouvelle-Orléans n'avait pas été décidée. Tout est tranquille dans les diverses gares.

Les ouvriers affirment que si la grève est déclarée ce sera par suite de l'arrestation des délégués de Chicago. Ils disent que si le comité des marchands, qui assistait au premier meeting, allait trouver les autorités de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour obtenir la mise en liberté des prisonniers, il ne serait plus question de grève et la paix et le commerce de la Nouvelle-Orléans ne seraient pas menacés plus longtemps.

On sait que les prisonniers ne passeront en jugement que jeudi prochain. Ils seront défendus par M. L. Adams. Celui-ci dit que ses clients ne sont pas venus à la Nouvelle-Orléans comme agitateurs; ils n'avaient pas de griefs contre notre ville et ne tenaient pas à y provoquer une grève; ils sont arrivés ici seulement dans le but de fonder des loges, et après la création de celles-ci, ils n'avaient pas le droit, d'après les règlements de l'ordre auquel ils appartiennent, d'assister à leurs délibérations et de les influencer.

Leurs mission ne demandait pas qu'ils s'entourassent de mystère; les représentants des compagnies de chemins de fer ont été invités à leur meeting, et ils nient les délits qui leur sont imputés, avouant seulement appartenir à l'ordre des A. R. U. Ils savent que si la population de la ville n'a pas l'intention de tolérer des actes de violence et de révolte de la part des organisation ouvrières, elle n'a pas non plus l'intention de tolérer l'emprisonnement illégal des représentants de ces organisations, venus dans le seul but d'organiser des Unions, pour la protection des employés de chemins de fer et pour le réglement de leurs différends par l'arbitrage. Ils sont opposés aux mesures violentes, aux actes de brutalité, et ils font appel à la sympathie de l'ouvrier et au jugement impartial de la communauté, leur demandant de protester contre l'injustice qui leur a été faite.

Ils savent que le but de la compagnie est de les empêcher de remplir la mission pour laquelle ils ont été envoyés à la Nouvelle-Orléans et que le montant de leur cautionnement, le renvoi de leur mise en jugement, enfin tous les délais voulus, apportés dans cette affaire prouvent que la compagnie cherche à tromper le public et à se gagner sa sympathie en lui faisant croire que son commerce est menacé par l'élément ouvrier.

Le maire Fitzpatrick, qui était à Washington depuis plusieurs jours est de retour en ville. Il dit que d'après les conversations qu'il a eues avec plusieurs représentants des associations ouvrières, il ne pense pas que la grève soit proclamée à la Nouvelle-Orléans.

Accident.

Mme A. J. Brugier qui demeure au No 374 1/2 de la rue Royale, passait hier à 1 heure 45 de l'après-midi au coin de cette rue et de la rue des Français, quand elle a été renversée et grièvement blessée au coté droit du corps par une voiture conduite par un inconnu et portant la license No 4,525.

La blessée a été transportée chez elle où elle a reçu les soins du Dr Bert. Une accusation sera portée contre le conducteur de la voiture dont on apprendra facilement le nom au moyen du numéro de la plaque de licence.

MENUS FAITS.

Hier matin à 9 heures 30, un jeune nègre d'environ douze ans a offert de vendre à M. Geo Smith, qui demeure au coin des rues Royale et Sister, une jument pour la somme de $12. M. Smith a immédiatement notifié la police que l'animal avait été volé au No 64 de la rue Perdido. Le jeune nègre a pris la fuite.

—A midi, Peter Briscoe, un nègre de 21 ans qui habite coin Marigny et Johnson a eu 2 doigts écrasés, en chargeant des rails sur un camion.

—Charlotte Smith et Louisa Moore, deux négresses, habitant rue Liberté, près Thalie, se sont battues et Charlotte a été blessée à la tête d'un coup de tuyau en fer. Toutes deux ont été arrêtées.

LES DERNIERS MOMENTS DU PRÉSIDENT.

Dans le *Jour*, M. Ch. Formentin, qui a assisté presque à l'agonie de M. Carnot, rapporte ses impressions:

Il était exactement neuf heures quarante quand M. Carnot a été transporté dans la chambre qui lui avait été réservée à la préfecture.

Il avait à ce moment complètement perdu connaissance; sa figure était livide et ses mains glacées. Après l'avoir placé sur le lit, tête basse et pieds relevés, le docteur Poncet, professeur à l'Hôtel-Dieu, fit en quelques coups de ciseau sauter le plastron de la chemise, inondé de sang et sur lequel le ruban de grand croix ne se distinguait plus, tant était sanglante la blessure.

Quand la poitrine fut mise à nu, je vis sous le téton droit une plaie noirâtre, longue environ de deux centimètres. Pour arrêter l'hémorragie, le docteur Poncet commença par appliquer une compresse de glace; mais ce remède restait inutile. M. Carnot était toujours évanoui, et dans la chambre où il n'y avait à ce moment que le général Borius, M. Dupuy, M. Gailleton, M. Tranchau, M. Chandey, mon confrère Perreau du *Temps* et moi, nous crûmes que tout était déjà fini!

"—Vite, un matelas, dit le docteur! Il faut sans plus tarder faire l'opération."

Il se rend compte de la gravité de la blessure....

Un lit pliant fut tout de suite apporté, sur lequel M. Carnot, qui n'avait plus sur lui qu'un caleçon de toile blanche et des chaussettes de soie blanche fut couché, toujours inanimé.

Au premier coup de bistouri dans la plaie, M. Carnot reprit connaissance et se mit à pousser des gémissements épouvantables: "Mon Dieu! mon Dieu! que vous me faites mal!.... Je souffre trop, assez!.... C'est trop souffrir.... De grâce!...."

Le docteur Poncet, saisit maintenant du savant chirurgien Ollier, continue à tailler les chairs, fouillant la plaie profonde d'où s'échappe toujours en abondance un sang noir.... et, dans la chambre envahie par des uniformes chamarrés, le spectacle est affreux. Il y a là de vieux militaires, des fonctionnaires, les préfets qui pleurent. M. Dupuy retient ses larmes. Les officiers d'ordonnances du Président, au manches de chemise, se penchent sur le lit, tenant des cuvettes, des corbeilles d'ouate.

Moi-même, au pied du lit, je tiens une bouillotte pour réchauffer les extrémités glacées du Président.

Le docteur Poncet a son plastron de chemise tout maculé de sang, et pendant que tout ceci se passe, tandis que M. Carnot pousse des cris déchirants, on entend par la fenêtre ouverte la pétarade du feu d'artifice au parc de la Tête-d'Or! Ironie cruelle! Inoubliable et douloureux contraste!

Il est onze heures et demie quand l'opération est finie. L'hémorragie est arrêtée. La blessure pansée.

Le Président tombe alors dans un état de somnolence. Je lis sur la figure des deux chirurgiens qu'ils ne conservent plus grand espoir.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au

DR PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre agrédien de falsifiant.

40 AN D'ÉPREUVE.

BULLETIN Télégraphique.

LA GRÈVE

PROCLAMATION —DU— Président Cleveland.

NOUVELLES BAGARRES.

Réunion des Présidents des Associations Ouvrières.

Ils décident de proclamer une Grève Générale Mercredi.

Adoption de Résolutions ayant pour objet de faire demander au Président Cleveland de rappeler les Troupes.

Le président Cleveland a lancé une proclamation dans laquelle il dit que le maintien de l'ordre étant devenu impossible par les moyens ordinaires dans l'Etat de l'Illinois et surtout dans la ville de Chicago, par suite des manifestations illégales de certains individus, il conseille à tous les bons citoyens de s'abstenir de prendre part à ces démonstrations et à ceux qui y ont été mêlés, de se disperser avant le 9 juillet à midi.

Ceux qui ignoreront ce conseil et qui persisteront à empêcher la mise à exécution des lois et le fonctionnement du gouvernement ou qui continueront à détruire les propriétés des Etats-Unis, ne pourront être considérés que comme des ennemis publics et les troupes employées à combattre cet élément agiront avec autant de patience et de modération qu'il sera permis pour atteindre le but désiré, mais il sera impossible de distinguer de cet élément turbulent ceux qui y seront mêlés par simple curiosité et sans intentions illégales. Il n'y a donc pour ceux-ci qu'un parti à prendre, c'est de rester chez eux et d'éviter de se trouver mêlés à des rassemblements illicites.

"Il n'y aura aucune hésitation dans le traitement à infliger aux coupables, et cet avis a pour but de sauver les innocents."

Ce document qui proclame la loi martiale à Chicago, a été rédigé à la suite d'une réunion du Cabinet.

La journée de dimanche a été relativement assez calme à Chicago. Vers 4 heures de l'après-midi, les troupes et la police s'étaient retirées et les manifestants eux mêmes semblaient avoir disparu, mais lorsque la force armée s'est trouvée assez éloignée, une bande de 800 hommes est arrivée armée de barres de fer et de leviers et a démoli la voie ferrée sur une longueur de 1/8 de mille. Ils ont pris la fuite à l'approche de la police, et les travaux de réparation ont été immédiatement commencés.

C'est à Hammond que les troubles ont été le plus sérieux. On a été obligé d'y envoyer un détachement de troupes des Etats-Unis qui ont maintenu l'ordre pendant quelques heures, mais les manifestants sont devenus si nombreux que les troupes ont été obligées de tirer. Un homme a été tué et deux ont été blessés.

A Halsted, hommes, femmes et enfants ont brûlé des wagons. Trente agents de police ont été envoyés sur les lieux pour rétablir l'ordre et les pompiers ont été appelés à trois reprises pour éteindre les flammes. Ils ont été attaqués par les grévistes qui ont absolument ignoré la présence de la police et ont repoussé celle-ci à coups de pierres.

La bande se composait de 2,000 hommes au moins, recrutés parmi le pire élément de la ville. Les mauvais sujets, les voleurs les plus connus de la police se trouvaient réunis là et prenaient la part la plus active aux troubles. La police a fini par repousser les manifestants dans les rues avoisinantes et a fait grand usage de ses bâtons.

Une scène semblable s'est produite dans le voisinage de la gare du chemin de fer de Quincy, mais la police était là en nombre suffisant et elle a réussi à disperser la foule, avant qu'elle ait commis de nouvelles déprédations.

Le nombre des hommes envoyés à Hammond, est de 750. Ils ont l'ordre de tirer sur la foule et de ne pas tolérer de nouveaux désordres.

Près de Hammond, un train a été arrêté par les grévistes qui auraient fait un mauvais parti au mécanicien et au chauffeur s'ils n'avaient réussi à se sauver et à se cacher dans les buissons voisins. Les wagons ont été renversés et démolis et la voie obstruée, et un autre train qui suivait de près le premier s'est vu dans l'impossibilité de continuer sa route. Le mécanicien et le chauffeur ont été obligés d'abandonner leur poste. De tous cotés les voies sont bloquées par des wagons démolis ou renversés.

La conférence entre une délégation des ouvriers de la compagnie Pullman et le vice-président de cette compagnie, n'a pas eu lieu.

Le vice-président a dit que la compagnie était prête à entendre les griefs de ses employés, mais que jusqu'ici, elle n'avait pas changé d'attitude. Le corps de vétérans de la garde nationale de l'Illinois, composé de 140 hommes, se prépare à se mettre à la disposition du général Wheeler.

500 anarchistes se sont réunis à un pique-nique, pour discuter la situation, et ils ont décidé que la violence et l'effusion du sang étaient les seuls moyens d'arriver à la solution désirée.

La Compagnie du Pennsylvania R. R. a réussi à envoyer deux trains qui n'ont pas rencontré une trop grande résistance. Au début de la grève, la Compagnie a organisé un campement en règle, sept baraquements ont été établis et pendant une semaine, la Compagnie a nourri 1,400 hommes.

L'organisation comprend des wagons de police, des stations de signaux et un corps d'ingénieurs pour évaluer les pertes de la compagnie. En dépit de cette protection à laquelle se joignait celle des autorités municipales, de l'Etat et des Etats-Unis, la compagnie a subi des pertes considérables. 667 de ses wagons de marchandises ont été détruits, ainsi que ses chantiers, etc. La plupart des wagons incendiés étaient chargés de marchandises.

Les déprédations continuent sur la ligne du Panhandle; plusieurs wagons ont été brûlés.

Le Président et les ministres suivent avec anxiété les phases de ces troubles. Ils ont reçu du général Miles un télégramme leur annonçant qu'il ne s'attendait pas à des démonstrations plus sérieuses. On pense que l'ordre donné par l'archevêque Feehan à ses prêtres de conseiller à leurs fidèles de céder aux autorités légales aura un excellent effet.

M. Egan, le président des directeurs des compagnies de chemins de fer, a dit qu'on en était arrivé au point où seule la violence pouvait améliorer la situation, et qu'il fallait en finir. Le gouvernement est ouvertement défié et le délai qui a été apporté au rétablissement de l'ordre a laissé croire aux grévistes que les autorités municipales, de l'Etat et du gouvernement leur étaient sympathiques.

Les manifestants sont persuadés que toute l'influence des organisations ouvrières sera mise à leur service s'ils sont arrêtés, et forts de cette promesse, des milliers d'individus se sont ligués pour attaquer les industries du pays. Les chemins de fer ne peuvent pas faire plus qu'ils n'ont fait et les Etats-Unis ne peuvent pas laisser paralyser le commerce du pays tout entier par le seul ordre de Debs.

La fusillade des manifestants au pied de la 47me rue est déplorable assurément, mais c'est la seule mesure qui puisse rétablir l'ordre naturel des choses. Quand ces individus auront qu'à leurs actes de violence on répondra à coups de carabine, la fin de la grève ne sera pas loin.

Une dépêche de St-Paul annonce qu'un pont de chemin de fer a été brûlé près de cette ville.

On écrit de St-Louis que la fin de la grève est proche en ce qui concerne cette ville, car les grévistes sont pour la plupart retournés au travail, et ceux qui ne l'ont pas encore repris suivront très prochainement l'exemple des autres. Le service des trains a été repris en conséquence presque avec la régularité ordinaire.

Debs a essayé d'organiser une grève à Buffalo, mais il a échoué, car jusqu'ici les ouvriers n'ont pas annoncé leur intention de suivre ses conseils.

A Fort Wayne, le service des trains est suspendu, sauf sur la ligne de Pennsylvanie.

Une réunion de toutes les Unions ouvrières de Chicago a été tenue. On pense qu'elle se prolongera longtemps et que le résultat n'en sera pas connu immédiatement. La question de la proclamation d'une grève générale sera discutée à cette réunion.

Le trafic est complètement suspendu à Cincinnati, les ouvriers ayant quitté le travail sur l'ordre du président Debs.

A Danville, Ill., 19 wagons de marchandises ont été brûlés. Une compagnie de milice a été envoyée sur les lieux.

Une réunion a été tenue à New York pendant laquelle les orateurs ont fait l'éloge du gouverneur de l'Illinois, blamé le président Cleveland et mis la police de New-York au défi de s'opposer à la grande réunion des délégués des associations ouvrières de la ville qui aura lieu dans quelques jours. Des résolutions approuvant l'attitude des grévistes, mais blamant les incendiaires, ont été adoptées.

La ville de Washington n'est pas très affectée par la grève, les employés des compagnies n'appartenant pas au A. R. U.

L'Union Typographique de New York a annoncé qu'elle sympathisait avec les grévistes.

A Wilkesbarre, la tentative de formation d'une branche du A. R. U. a échoué.

Tout est tranquille sur la ligne du Baltimore and Ohio et les trains circulent comme de coutume.

Les employés du Big Four, à Cleveland, ont décidé de se joindre aux grévistes et de protester contre une récente réduction de 10 1/0 dans leur salaire.

Les organisations de Boston ont décidé de ne pas participer à la grève.

Le *Times*, de Londres, dit que l'injonction émise contre les leaders de la grève était une formalité inutile. Nous espérons, dit-il, que ce n'est que le prélude de la suppression des troubles à coups de fusil. Au point où en sont les choses, il serait ridicule de chercher un autre moyen.

Le Standard dit: "Les désordres ont atteint des proportions alarmantes, parce qu'ils n'ont pas été réprimés au début. Les pédanteries constitutionnelles du gouverneur de l'Illinois sont dégoûtantes et surprenantes.

Le *Daily News* dit: "Jamais, dans l'histoire de l'Amérique, la situation n'avait été aussi critique qu'elle l'est en ce moment à Chicago. Elle ne serait pas telle, s'il n'existait pas un grand mécontentement dans les classes industrielles. Il faut que l'ordre soit rétabli à tout prix. Il n'y a pas à hésiter entre l'affolement sanguinaire de la populace et la rapacité et la corruption des capitalistes.

"Les désordres n'en seraient jamais arrivés à ce point si le gouverneur de l'Illinois et le maire de Chicago n'avaient pas servi les pires passions de la foule. Lorsque une majorité élit de tels hommes, nous ne devons pas nous étonner des proportions des présents désordres. Le résultat inévitable, sera d'augmenter l'autorité fédérale."

A Pueblo, dans le Colorado, une locomotive a été détruite avec de la dynamite par des grévistes. Une cartouche de dynamite avait été placée dans le charbon du tender, et lorsque elle a été lancée dans le fourneau par le chauffeur, une explosion terrible s'est produite qui a fait voler la locomotive en éclats. Le mécanicien et le chauffeur n'ont pas été blessés.

Les dernières dépêches de Chicago annoncent qu'après une séance qui a duré toute une nuit, les présidents des différentes assemblées ouvrières ont décidé de déclarer une grève générale dans tous les Etats-Unis si d'ici à mercredi la compagnie Pullman n'a pas consenti à l'arbitrage ou fait des concessions quelconques.

A cette réunion des discours ont été prononcés par MM. Debs et Sovereign et la séance n'a été ajournée qu'à 4 heures du matin.

Il a été décidé à l'unanimité que si Pullman n'arrive pas à une entente quelconque d'ici à mercredi matin à 7 heures, les membres de toutes les Unions de Chicago donneront l'exemple en refusant de se rendre au travail.

On peut se faire une idée de l'importance de ce mouvement, par le nombre des Unions qui y prendront part et dont la liste ci-dessous ne représente qu'une partie:

Trade and Labor Assembly, Chicago; Central Labor Union, Painters' District Council, Clothing Trades' Council, Machinery Trades' Council, Junior Plumbers Union, Journeymen Plumbers' Union, Tile Laborers' Union, Bricklayers Union, Steam Fitters Helpers' Union, Carpenters' Union No 1, K. of L. Assembly; American Musicians' Union No 1, Ship Carpenter's Union, Stationary Engineers' Union, Meat Butchers' Union, Harness Makers' Union, Bohemian Central Labor Union, Coal Passers' Union, Crane Brothers' Union No 1, Harwood Finishers' Union No 1, Wire Workers' Union No 1, Horseshoers' Union, Horse Nail Workers' Union, Sprinkler Fitters' Union, Teamsters' Union, Furniture and Carpet Salesmen's Union, Dry Goods Clerks' Union, Clothing Cutters' Union, Cabinet Makers' Union, Bakers' Union No 2, Bloakmakers' Union Nos 3 and 4, Carriage and Wagon Makers' Union, Beer Pumpmakers', Stationary Engineers No 3, International Machinists, Theatrical Stage Employes, Cabinet Makers' Allied Iron Trades Council, Metal Trades Council, Bakers Council, Seamen's Union, Typographical Union, Carpenters, Joiners, Masons, Gas Fitters, Gravel Roofers, Metal Skylight and Cornice Workers, Tin and Sheet and Iron Workers, Steam Pipe and Boiler Fitters, Coal Heavers, Painters, Journeymen Lathers, Electrical Workers, Cement Finishers, Marble Cutters, Mosaic Workers, Bridge and Structural Iron Workers, Hoisting Engineers, Marine Engineers, Hod Carriers and Building Workers, Marble Polishers, Mosaic Setters and Mosaic Helpers, Car Builders et organisations du même genre, Brass Finishers, Brass Moulders, Retail Clothiers, Coopers, Brewers and Malsters, Broom Makers, Iron Moulders, Machine Wood Workers, Press Feeders, Trunk Makers, Tin and Sheet Iron Job Workers, Tile Layer's Helpers.

A cette même séance, un comité de 7 a été nommé pour aller trouver le maire de la ville de Chicago afin de lui demander de faire une dernière tentative pour amener l'arbitrage du différend.

Quelques membres ont refusé de prendre une décision avant de savoir si M. Pullman se refusait à soumettre le différend à l'arbitrage, mais une motion a été faite de déclarer la grève pour mercredi matin à 7 heures, et elle a été adoptée à l'unanimité.

On dit que ce mouvement sera beaucoup moins important qu'on ne l'avait supposé tout d'abord, par le fait que certaines unions refuseront d'obéir à la décision de leurs chefs et que la plupart des ouvriers qui appartiennent aux autres unions, sont déjà privés de travail, par suite du manque de charbon.

Les résolutions suivantes ont été votées:

"Attendu que dans sa lutte contre des salaires à mourir de faim, la American Railway Union a conquis la sympathie de toutes les organisations ouvrières,

"Attendu que les Unions de la ville de Chicago qui appartiennent à la Fédération du Travail se sont engagées à appuyer les membres de la A. R. U.,

"Attendu que la gravité de la situation est devenue telle que les chefs des organisations ouvrières ont été obligés de faire de la ville de Chicago leur quartier général,

"Il est résolu que la présence de Samuel Gompers est plus importante à Chicago qu'à New York.

"Résolu, que les officiers de cette conférence donnent avis de cette décision à Sam. Gompers, et lui demandent de venir immédiatement.

"Résolu, qu'un comité de 21 soit nommé pour demander au Conseil de ville de prier le Président Cleveland de rappeler les troupes qui se trouvent en ville."

La lettre suivante a été envoyée au gouverneur:

"Par suite de l'occupation de l'Etat de l'Illinois par des troupes des Etats-Unis dont l'envoi n'avait pas été demandé par les autorités de l'Etat légalement constituées et qui ont été envoyées au défi de la Constitution, il est résolu qu'un comité de deux ira trouver le Conseil de Ville et lui demandera de prier le Président de rappeler les dites troupes.

"Nous demandons que Votre Excellence prenne les mesures nécessaires pour que ces troupes soient rappelées immédiatement et nous lui promettons l'appui des unions de Chicago qui sont amies de lois."

Le comité de 7 est allé trouver le maire pour lui demander d'user de son influence pour que la question soit soumise à l'arbitrage, mais il a référé le dit comité à un comité municipal et a demandé au gouverneur l'envoi d'un autre régiment.

Le Grand Maître des Knights of Labor, a décidé d'attendre jusqu'à mercredi pour proclamer la grève générale. Il a dit que Debs attendait le moment où lui serait proposé l'arbitrage et que l'opinion publique devrait obliger Pullman à l'accepter. Il a ajouté qu'après la proclamation du président Cleveland, il n'y avait qu'une détermination à prendre, celle qui a été prise à la récente séance.

Il y a en ce moment à Chicago cinq présidents des grandes organisations ouvrières.

Un calme relatif a régné à Chicago, et quelques arrivages ont eu lieu dans les parcs à Bestiaux, mais la crise n'était pas finie, les compagnies n'ont pas l'intention de reprendre le trafic avant quelques jours. La défense des parcs à bestiaux a été organisée à l'intérieur par les compagnies, et la police s'occupera de la défense extérieure.

Le message du président a eu pour effet de calmer les agitateurs.

L'élément tranquille s'est abstenu de se mêler à l'élément turbulent, et il n'y a pas eu de troubles.

En Californie, les grévistes ont l'intention d'encombrer la voie par laquelle les troupes doivent être envoyées à Sacramento, pour rétablir l'ordre.

Un détachement de grévistes a été envoyé à cet effet sur la voie, et il informera ceux de la ville de l'approche des troupes, afin qu'ils puissent se concerter pour leur résister. Ils sont armés de Winchesters, et toute rencontre avec les soldats, sera assurément sanglante.

Le secrétaire de la marine a donné l'ordre au commandant de Mare Island de tenir ses marins prêts pour un service immédiat.

Deux cents hommes attendent des ordres à ce chantier de marine.

A Tacoma, des députés marshals ont trouvé une bombe de dynamite attachée à un pont en pierre. Le but était de produire une explosion au passage d'un train.

La ville de Wallace, Idaho, est gardée par la milice locale et seize compagnies sont en garnison à Birmingham.

Une dépêche d'Albany dit que des trains pleins d'ouvriers sont passés par cette ville à destination de Chicago et Detroit, pour prendre la place des grévistes. Ce sont d'anciens grévistes qui ont perdu leurs places depuis la dernière grève qui a eu lieu il y a deux ans.

On annonce de Dallas, que la grève va y être proclamée. Un mass meeting des associations ouvrières y a eu lieu et il est certain que toutes les Unions donneront leur appui à Debs et aux grévistes de Pullman.

France.

Un conseil de cabinet a été tenu sous la présidence de M. Dupuy dans le but de discuter les mesures anti anarchistes proposées à la suite de l'assassinat de M. Carnot.

Ces mesures seront soumises immédiatement à la chambre et le gouvernement insistera pour qu'elles soient adoptées avant la clotûre de la session.

D'après ces mesures, les accusés seront envoyés devant les tribunaux correctionnels au lieu des assises. Les délits prévus sont entre autres l'excitation au crime par la voie de la presse, qu'il s'agisse de meurtre, de vol, de crime d'incendie, d'explosions, etc., ou de la défense de ces crimes.

La publication des débats des procès anarchistes est défendue.

La raison pour laquelle on a décidé de supprimer le jugement par jury, est que les jurés ont toujours hésité à rendre un verdict contre les accusés, parce que les juges des Assises ont le pouvoir d'infliger les plus fortes peines.

Arrestation d'Anarchistes.

Sept anarchistes ont été arrêtés à Palerme pour avoir été impliqués dans un complot ayant pour objet l'assassinat de plusieurs citoyens influents.

Le *Temps* annonce en ces termes comment la lugubre nouvelle est arrivée dans la nuit de dimanche à lundi, à l'Elysée:

La dépêche annonçant la mort du Président de la République, qui est parvenue à l'Elysée à une heure moins quelques minutes, était ainsi conçue:

"Notre cher Président s'est éteint à minuit quarante cinq.

Signé: TRANCHAU."

M. Adolphe Carnot, frère du Président, était dans le salon des officiers, où il s'était rendu à la nouvelle de l'attentat. Brisé par les émotions qu'avaient fait naître dans le personnel de l'Elysée, présent à Paris, les premières dépêches, il allait se retirer, lorsque la suprême dépêche arriva. Elle fut décachetée en sa présence avec une anxiété facile à comprendre, et lorsque le colonel en eut pris connaissance, l'émotion l'étranglant, celui-ci n'en put donner lecture. On se passa de main en main le fatal télégramme et tout le monde éclata en sanglots.

MME. J. H. HORSNYDER, 152 Pacific Ave., Santa Cruz, Cal., écrit:

"Quand j'étais enfant et que j'allais à l'école à Reading, Ohio, j'eus une sérieuse attaque de fièvre cérébrale. A ma convalescence je m'aperçus que j'étais complètement chauve et pendant longtemps, je craignis de rester ainsi pour toujours. Des amis me conseillèrent l'usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, ce que je fis, et bientôt mes cheveux

Commencèrent à pousser,

et j'ai maintenant une luxuriante chevelure, ayant tourné cependant du blond au châtain foncé."

"Après un accès de maladie mes cheveux tombèrent à plein peigne. J'employai deux bouteilles de la

VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER,

et maintenant j'ai des cheveux d'un mètre de long, abondants et épais. J'ai recommandé cette préparation à d'autres personnes qui ont obtenu les mêmes bons résultats."—Mme. SIDNEY CARR, 1460 Regina St., Harrisburg, Pa.

"Je fais usage depuis plusieurs années de la Vigueur des Cheveux d'Ayer et ai toujours obtenu des résultats satisfaisants. Je sais que c'est la meilleure préparation qui existe pour la chevelure."—C. T. ARNETT, Mammoth Spring, Ark.

Vigueur des Cheveux d'AYER,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 43,051, Division B—Chéri E. Sarrasin vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire Chéri E. Sarrasin, insolvable, soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Th. Buisson, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, le 23me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un Syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues et que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 29 juin 1894.
(signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 juin—22—18 23 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 43,141—Division E—C. V. Kathman vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Christopher V. Kathman soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, Esq., notaire public, à son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville commençant LUNDI, le 6me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que F. J. Puig, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1894.
(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 juil—7 20 août 6

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Moritz Wiemann

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,162—Division D—Attendu que Philip Peter a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Moritz Wiemann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 juil—7 11 15

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex..5:00 pm	No 8 Coast Acc.3:25 pm
No 5 F's Mail.10:25 pm	No 2 Lim. Ex..7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express...8:50pm	No 26, Local Mail and Express...7:00am
No 3, New Orleans Limited.......7:20pm	No 4, Chicago Limited.......11:30am
No 1, Fast Mail..8:30am	No 2, Fast Ma...6:00pm
No 33 Exc. dimanche.......8:25pm	No 34 Exc. dimanche.......7:45am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train......9:00am	No 6. Memphis and Kansas City Fast Train......4:45pm
No 21, Vicksburg Express.......6:15 pm	Vicksburg Express.......8:10am
Baton Rouge accommodation.......10:00am	Baton Rouge accommodation.......3:30pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Fast Line.1:00 pm	No 2 Limited....5:00pm
No 3 Limited.10:30 pm	No 4 Fast Line. 8:00am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51. Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local.........10:05am	Local.........3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex...9:10am
California Ex..10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD. Dimanche et Mercredi.	
No 9..........7:25 pm	No 10........8:20 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7.........8:20 am	No 8.........4:20 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
......4:15pm	........6:00pm
Shell Beach...2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte-la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach....7:15am
Shell Beach....9:40 am	
Shell Beach & Pte-la-Hache. 7:00pm	Pte-la-Hache & Shell Beach....4:40pm
	Shell Beach....5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger.........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger.........6:05 pm	Alger.........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.........6:40 am	Alger.........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

E. A. ANDERSON,
Enseigne de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

This sub-chart of average conditions for the month shows an area of high pressure near 35th parallel. There is also a low in the vicinity of Greenland. Between this high and this low there is also a general movement of the air from the United States towards Europe and the Arctic Region and occasional spiral circulations, viz. the cyclonic (against the sun), with low barometer, and the anti-cyclonic (with the sun), with high barometer. Generally, to the eastward and in front of the cyclonic circulation, or the low, the weather is damp, the thermometer rising and the barometer falling while to the eastward and in front of the anti-cyclonic, or high, it is dry, cooler, and the barometer rises.

Forecast for July.—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown, from lon. 23° W. across the Grand Banks to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland with probably a few bergs as far south as the 43d parallel.

REVIEW OF JUNE.—The weather over the North Atlantic during the month of June has been remarkably fine. On only a few days were gales reported and only four reports received recorded the force of wind as high as 10 at any time North of the 40th parallel and west of the 35th meridian the winds were generally from the southwest, except from June 12 to June 17, when northeasterly and easterly winds prevailed. East of the 35th meridian and north of the 45th parallel the winds were generally fresh to strong from the west. In the central and southern part of the ocean the weather was pleasant and the winds light to moderate.

With the exception of the storm that crossed Newfoundland, June 7/8, the tracks plotted on the Chart this month are those of depressions rather than storm areas.

On June 1 a depression, 29.40 ins., was central near latitude 50° N., longitude 21° W. It moved about E NE'ly across the southern part of Ireland and into the North Sea on the following day. Moderate winds accompanied this depression, but a few squalls, force 7, were reported.

A similar depression from the southwest moved up the Irish Channel on the 4th and 5th. The winds were generally moderate to strong, lowest barometer, 29.63 ins.

On the 6th another depression moved from the west of France up the English Channel as shown.

An area of low pressure appeared near Hatteras June 6, accompanied by fresh winds. On the 7th it was central near lat 40° 30' N., lon. 65° 30' W., wind fresh to strong, barometer 29.63 ins. During the night the barometer fell to 28.82 ins., and near the center the winds increased to the strength of a whole gale. On the 9th vessels to the southward of the storm track and westerly gales, force 9/10.

On the 7th a depression that had moved from Newfoundland was central near lat. 50° N. lon. 38° W. Thence it moved NE'ly and disappeared on the 8th. One vessel reported highest force of wind 10.

On the 15th a depression moving NE'ly, crossed the 30th meridian near 51° N. It was accompanied by gales, force 7. On the 16th it disappeared toward Rockall.

During the month frequent fog was experienced from longitude 42°, between 43 N. and 48° N., across the Grand Banks to the coast. Occasional fog was reported by vessels from the Grand Banks to the English channel.

Several icebergs were sighted during June between lat 42° 30' N. and lat 49° N., and from 45° W. to 50° W. The greatest number and largest bergs were seen between longitude 49° W. and the coast of Newfoundland.

Charts Published, Canceled, and Extensively Corrected During the Month of June, 1894.

Charts Published.

1401. Pilot Chart of North Pacific Ocean, July, 1894.
1415. Pilot Chart of the Great Lakes.
1423. West Indies: Saint-Croix Island.
1427. British Columbia: West Coast of Vancouver Island: Nasparti and Ououkinsh Inlets.
1429. Brazil: Port Victoria and Espiritu Santo Bay.
1430. British Columbia: West Coast of Vancouver Island: Esperanza and Nuchalitz Inlets, with plan of Queen's Cove, Esperanza Inlet.
1431. British Columbia: Beaver Harbor and Alert Bay and Entrance of Nimpkish River.
1433. British Columbia: Squash Anchorage, Queen Charlotte Sound and Beaver Cove, Broughton Strait.
1436. British Columbia: Oyster and Telegraph Harbors, with plans of Osborn an Maple Bay.

Charts Canceled.

486. Brazil: Plan of Espiritu Santo Bay and Port of Victoria, by H. O. chart 1429.
23. South Atlantic Ocean: Sheet 1 from the equator to 65° south latitude, by H. O. charts 823, 823a, 1130 and 1132.
24. South Atlantic Ocean Sheet 2 by H. O. charts 1131 and 1133.
374. Ten anchorages on coast of Venezuela, by B. A. charts 230, 394, 507, 509 and 510.
763. Coast of Italy: Taranto and Gallipoli Harbors by B. A. charts 204 and 1643.
994 995, 1127, 1128 and 1129. Great Circle Sailing charts of the world, old edition, by Nos 1280, 1281, 1282, 1283 and 1284, respectively, new editions of the same.

Charts Extensively Corrected.

1270. Japan: Nangasaki Harbor and Approaches.
121. Kingsmill or Gilbert Islands: Makin or Pitt's Island and Tara-tara or Touching Island.
1283. Korea: Approaches to Chemulpho, with plan of Chemulpho anchorage.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 10 JUILLET 1894.

Grand Ile—LOUISE HARVEY, à 9 a m

MERCREDI, 11 JUILLET 1894.

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 m
Washington—J. E. TRUDEAU, à 5 p m
Ouachita River—PARLOR CITY, à 5 p m
Donaldsonville—G. W. SENTELL, à 5 p m
Vicksburg—NATCHEZ, à 5 p m

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 9 JUILLET 1894.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

ARRIVÉS.

(Depuis notre dernier Rapport.)

Steamship ss Knickerbocker, Halsey, New York.
Steamship ang Flamborough, Stevenson, Colba via Livingston.
Steamship ang Large Bay, McGregor, Messina via Palerme.
Barque alle Olga, Von Kaufmann, Rio de Janeiro, sur lest.
Steamship norv Gambetta, Weltzer, Belize.

BATEAUX A VAPEUR.

(Depuis notre dernier Rapport.)

Genl H F Davel, Oaion, Haut du Fleuve.
Whisper, Campbell, Bayou Sara.
John Howard, Carbine, St-Louis.
Mabel Comeaux, Comeaux, New Hope.
City of Hickman, Whitledge, St-Louis.
Grover Cleveland, Kouns, Bas du Fleuve.
Josie W, Delahoussaye, Donaldsonville.
J E Trudeau, Trousdale, Washington.
G W Sentell, Blanchard, Donaldsonville.

Arrivages de produits.

HAUT DU FLEUVE—par steamer David—Fret assorti.
ST-LOUIS—par steamer John Howard—Fret assorti.
DONALDSONVILLE—par steamer G W Sentell—Fret assorti.
NEW HOPE—par steamer Mabel Comeaux—126 sacs riz brut.
BAS DU FLEUVE—par steamer Grover Cleveland—Fret assorti.
DONALDSONVILLE—par steamer Josie W 92 sacs riz brut.
BAYOU SARA—par steamer Whisper—633 barils sucre.
WASHINGTON—par steamer J E Trudeau—410 sacs graine coton 37 sacs riz brut.
ST-LOUIS—par steamer City of Hickman—Fret assorti.

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—Fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—39 balles coton.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY.—151 balles coton.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—160 balles coton.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—751 balles coton 512 barils sucre 170 barils melasse.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Knickerbocker, Halsey..parti 30 juin
Steamship El Mar, Grant........parti 4 juillet

LIVERPOOL.
Steamship Floridian, Bertie......parti 28 juin
Steamship Governor, Lockhardt...parti 27 juin
Steamship Cuban, Howell........parti 23 juin
Steamship Architect, Thompson...parti 14 juin
Steamship Bernard Hall, Edwards..parti 16 mai
Steamship Costa Rican, Kelly......parti 31 mai
Steamship West Indian, Edwards....parti 6 juin
Steamship Texas, King.........parti 16 juin

LONDRES.
Steamship European, Barnes......parti 4 juillet

RIO DE JANEIRO.
Barque Olga, Kaufman..........partie 3 mai

PALERME
Steamship Largo Bay...........parti 14 juin

BREME.
Brick Nada, Perovich..........parti 16 juin

HAMBOURG.
Steamship Steinhoft, Busch......parti 21 juin

SWANSEA
Steamship Cuban, Howell........parti 28 juin

BORDEAUX.
Steamship Colonia, Lequeaux....parti 30 juin

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Albert Dumois	Port Limon	1er dist. 15
Breifond	Bocas del Toro	1er dist. 15
Broombaugh	Anvers & Rotterdam	Gretna
Clinton	Bluefields	1er dist. 15
City of Dallas	Honduras	3e dist. 30
El Sud	New York	Alger
El Sol	New York	Alger
Glandower	Brême	1er dist. 30
Gylfer	En réparation	Alger
Inventor	Liverpool	2e dist. 8
Professor	Liverpool	Pic Tier
Professor Morse	Bluefields	1er dist. 15
S Pizzati	Honduras	1er dist. 14
Valesia	Hambourg	1er dist. 27
Wanderer	Puerto Cortez	3e dist. 30
Whitney	Havane	Alger
NAVIRES.		
Gustav & Oscar	Brême	rue 1re
Heinrich	Brême	4e dist. 45
Magdeline	Brême	1er dist. 44
Stamboul	Dublin	Southport
Susanne	Brême	4e dist. 48
GOELETTES.		
C W Jones	....	6e dist
Chata Minerva	Pascagoula	6e dist
Sante Oteri	Laid up	1er dist. 13

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Rose et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commune.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du 1 & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Gired.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Gired et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Gired.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Siers, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
513 Dauphine et Indépendance.
514 Station des cars, Pologne.
515 Casernes des Etats-Unis.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Elégants Meubles de Ménage.

Bibliothèque. Ornements.

Deux Juments Baies. Un Jeune Mulet

Voiture et Harnais.

Montgomery Gibson vs Preston Johnston Gibson et als.

No 41,661.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 (nouveau numéro 138) rue Carondelet—JEUDI, 12 juillet 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 23 février 1894, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 2 mars 1894, daté du 3 mars 1894, par le dit juge dans la succession de E. L. Gibson, No 37,906 de la dite Cour de la propriété ci-après décrite, à savoir, transférée au local Nos 29 et 31 rue Magasin, coin sud-ouest de la rue Gravier, de la résidence de feu le Gén. R. L. Gibson, pour faciliter la vente—

1° Un lot de meubles de ménage comprenant des ameublements de salon, salle à manger, chambre à coucher, en bois de rose, noyer et cerisier, chaises couvertes en cuir, statuettes, ornements, tapis, ameublements de cuisine, etc.
2° Une belle bibliothèque d'ouvrages de choix, loi, médecine et littérature.
3° Etagères à livres et pupitre antique en bois de rose.
4° Deux juments baies.
5° Un jeune mulet.
6° Une voiture et harnais.

Conditions.—Comptant sur livraison.
20 juin—20—juil 1 11 12

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant couvrant une période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

Primes reçues—			
Sur risques de feu	$150,240 12		
Sur risques maritimes	1,909 99		
Sur risques de rivières	4,084 30		
	$156,234 41		
Primes non-acquises l'année dernière maintenant acquises	50,515 00	—$206,749 41	
Primes non-acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893		$62,493 76	
		$144,255 65	
Pertes payées—Sur risques de feu	49,687 46		
Moins réservé l'année passée pour pertes non ajustées	10,337 00		
		$39,350 46	
Sur risques maritimes		131 44	
Sur risques de rivières		1,077 11	
		40,559 01	
Primes retournées		18,729 13	
Ré-assurances		4,842 89	
Dépenses brutes		7,230 38	
Salaires		12,510 00	
Taxes		5,121 66	
Frais de cour et d'avocat		903 95	
Commissions		12,386 68	
		$101,925 69	—$101,584 70
			$42 670 95
Moins—Réservé pour pertes non ajustées			$10,246 00
			$32 424 95
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer			$16,637 48
Bénéfice			49,062 43
Moins dividendes de juin $7,500 et de décembre, 12,000			19,500 00
Profits nets			$29,562 43

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	$5,153 23
Billets garantis	23,187 76
Primes en cours de collection	21,954 67
Propriétés foncières	163 660 55
Argent comptant	43,476 87
Actions de banques et d'assurances (valeur du marché)	23,468 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	6,786 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,000 00
Bons à primes (valeur du marché)	30,610 40
Nouveaux conseils (valeur du marché)	19,500 00
New Orleans Gas Light Co. (valeur du marché)	17,700 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	6,120 00
Meubles de Bureau, etc	2,400 00
Jugements	600 00
Montant de sucre et mélasse en main	4,500 00
	$370,117 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment devant moi, en mon bureau No 102 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne., ce 10me jour de janvier 1894.

JAMES FAHEY, Notaire.
11 janv—1m

Vingt-quatrième Etat Annuel —DE— L'Association d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1893.

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$206,289 24
Sur risques de marine		2,025 69
Sur risques de rivière		2,111 63
		$210 426 56
A ajouter, primes non acquises de 1892		45,983 00
Primes totales		$256 409 56
A ajouter, intérêts		9,457 67
Revenus		$265,867 23
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$74,664 79	
Sur risques de marine	1,453 51	
Sur risques de rivière	126 28	
Total des pertes payées	$76,244 58	
Retour de primes et cancellations	31,195 02	
Commissions	37,452 77	
Réassurances	18 004 15	
Taxes et Licences	4 002 41	
Profit et Pertes	1,733 85	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,715 94	
Déboursés		$190,258 62
		$75,608 61
A déduire:		
Primes non acquises	$46,854 00	
Pertes ajustées et non ajustées	8,650 00	55,504 00
Bénéfices net		$20,104 61

ACTIF.

Argent en banque	$30,144 76
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	11,350 00
$60,280 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	100 182 25
$75,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane	73,125 00
$44,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans 6 0/0	45,540 00
$20,000 Bons Constitutionnels de la Nlle-Orléans 4 0/0	20,300 00
Actions	28,200 00
Prêts sur hypothèque et billets à recevoir	22 353 26
Primes en voie de recouvrement	29,963 22
Meubles et installations de bureau	2,500 00
	$363,657 99

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1 614 90
Réservé pour primes non-acquises	46,854 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	8,650 00
	$357,118 90

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 13 janvier 1894.

GEO. C. ANDRY, Notaire Public.
16 janv—Mar Jeu Dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District, rue St-André, près Franklin, —ET— 108 et 110 rue Plaisance.

Interdiction de J. G. Leech.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,229.

MERCREDI, 11 JUILLET.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 11 juillet 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 juin 1894, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain morceau de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville, désigné comme les Nos 2 et 3 dans le carré d'ilet borné par les rues Plaisance, Magazine, Constance et Toledano, et mesurant environ 34 pieds de façade rue Plaisance, sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté, 2 chambres et cuisine et désignée par les numéros municipaux 108 et 110 rue Plaisance.

2° Un certain morceau de terre avec les bâtisses qui y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 95 ou partie du No 14, dans le carré d'ilet borné par les rues St-André, Felicity Road, Franklin et Liberté, et mesurant 30 pieds de façade rue St André, sur 85 pieds de profondeur et le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté 2 chambres, cuisine.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec toutes les clauses de sécurité usuelles; les dits paiements différés portant intérêt au taux de 8 pour cent par an. Les taxes de 1894 seront assumées par les acquéreurs. 10 pour cent du montant de l'adjudication seront déposés.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 juin—6 13 20 27—juil—4 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,080—Division C—Thomas Hare vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Thomas Hare soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph N Wolfson, notaire public, en cette ville en son bureau, commençant le 24 juillet 1894, à 11 heures A. M., et qu'un inventaire de la propriété rendu soit pris par le même notaire, et que Jos Garidel et E. Blanc soient nommés experts assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée; et que H. C. Dupré, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures contre la personne et les biens de l'insolvable Thomas Hare, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 juin—20—juil 3 24